

Image not found or type unknown



Convocation lettre entretien.

Par **Mademoiselle N**, le **08/06/2024** à **17:27**

Je suis convoquer à un entretien préalable à une sanction disciplinaire.

Mais dans la lettre il y a pas de le mot licenciement que ça soit dans l'objet ou le corps de la lettre

Est ce qu'il peuvent changer pendant l'entretien.

Et je suis un salarie protéger je susk syndiqué avec une carte.